

Il va chez le dentiste... et se retrouve au centre de rétention.

Le 4 juin, Monsieur B., ressortissant Algérien vivant en France depuis 13 ans, a été interpellé suite à la dénonciation du centre dentaire Victor Hugo à Alfortville. Il est actuellement enfermé au centre de rétention du Mesnil-Amelot pour être expulsé.

Monsieur B se rendait, pour la troisième fois en quelques semaines, chez son dentiste. Dans l'attente de régulariser sa situation, il est bénéficiaire de l'Aide médicale d'Etat (AME). Le centre dentaire n'arrivant pas à se faire payer par la Sécurité sociale, son secrétariat a contacté la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du 94. Cette dernière aurait prétendu que la carte AME de Monsieur B. était fausse, et conseillé d'appeler la police.

En violation des dispositions du code de la santé publique relatives au secret professionnel, et en lien avec la Sécurité sociale du Val de Marne, le Centre dentaire Victor Hugo d'Alfortville a décidé d'appeler la police.

C'est donc dans la salle d'attente que Monsieur B. a été arrêté pour suspicion d'usage de faux document administratif et conduit en garde à vue où il a passé 48 heures. Durant sa garde à vue, la police a contacté la CPAM des Yvelines, sa caisse de rattachement, qui a confirmé l'authenticité de sa carte d'AME.

A l'issue de sa garde à vue, le préfet du Val de Marne lui a notifié une obligation de quitter le territoire sans délai et l'a enfermé au centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot. Monsieur B. va très prochainement être expulsé de France.

Le Front de Gauche (Parti Communiste Français, Parti de gauche, Gauche anticapitalistes et citoyens), le NPA, Lutte ouvrière, la CGT, et le RESF d'Alfortville condamnent fermement la délation, pratique méprisable et honteuse, et exigent la libération immédiate de ce monsieur.

